



Possibilité de détournement d'heritage

Par **vicking**, le **05/03/2010** à **15:57**

Bonjour, ma femme a perdu sa mère le 18 nov 2009. Il y a 6 enfants de 3 lits. Il y avait un bien immobilier qui provenait d'un héritage de ma belle mère, ce bien a été vendu, une autre maison a été achetée et mise au nom d'un héritier unique. Ma Belle était mariée sous le régime de la communauté. Mon beau père et belle mère sont décédés. Le souci est que ce bien immobilier et 2 terrains sont à un unique héritier. Les 5 autres n'ont aucune information sur l'inventaire de la succession que ce soit en bien immobilier, terrains bien mobilier, comptes bancaires. Les 5 enfants non héritiers se demandent quel est le recours pour savoir leurs droits éventuels à une succession. Est-ce normal qu'un enfant hérite de tous les biens et rien pour les autres?